

C'est bien beau mais tout dépend de Drapeau

Paul Lefebvre

Number 23 (2), 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29383ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lefebvre, P. (1982). C'est bien beau mais tout dépend de Drapeau. *Jeu*, (23), 24–26.

c'est bien beau mais tout dépend de drapeau

Le Conseil des arts de Montréal, en devenant le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, a cru bon de faire le point et a demandé à Jean-Pierre Goyer de présider un comité de consultation à ce sujet. Le rapport de ce comité¹ a été rendu public en février dernier et livre une série de recommandations qui, si elles sont suivies, risquent d'améliorer le paysage culturel montréalais.

Le rapport, après une introduction historique, commence par un inventaire des problèmes culturels à Montréal, mettant d'abord en évidence une dégradation du rayonnement culturel de la ville depuis les années soixante. On parle de la « déficience au niveau des infrastructures », de la situation précaire des grandes institutions, des difficultés des groupes de création (« au sein [desquels] on retrouve les artistes les plus dévoués, et aussi les moins rémunérés »). On souligne la question du fameux règlement qui oblige les troupes de théâtre à soumettre préalablement tout texte de création. On s'interroge à savoir si les amateurs dépendent du Conseil des arts ou des services consacrés aux loisirs. On met en lumière l'existence d'activités culturelles — telle l'animation — négligées jusqu'ici. On remet en question le prix littéraire de la ville de Montréal, la structure et le fonctionnement du Conseil et, preuve que la réflexion veut aller au-delà du blabla ordinaire, on termine cette section par une mise en évidence que les problèmes sont plus profonds qu'un simple manque d'argent... Si ces remises en question et ces diagnostics font une synthèse intéressante des malaises sans apporter vraiment de nouveautés, on doit reconnaître que les solutions proposées sont souvent intéressantes en ce qu'elles font preuve à la fois de réalisme et d'imagination.

D'abord ne pas se prendre pour le bon Dieu mais être attentif à ce qui se fait dans la ville et tenter de « devenir le moteur de la vie culturelle montréalaise » et « agir comme organisme-ressource auprès des autres paliers de gouvernement ». Le Conseil sait que ses ressources sont limitées et place hors de son champ les dépenses capitales (immobilisation, etc.) et souhaite déterminer un champ d'action « le plus distinct possible de celui des autres paliers de gouvernement ». Ce souhait, de certains côtés, en restera, il faut le craindre, quelque part dans la catégorie des vœux pieux puisque le Conseil considère que 50% de ses subventions iront aux grandes institutions. Par contre, les petits groupes de création, que la Ville n'aidait pas auparavant, devraient avoir droit à au moins 10% de ce même budget. Disons

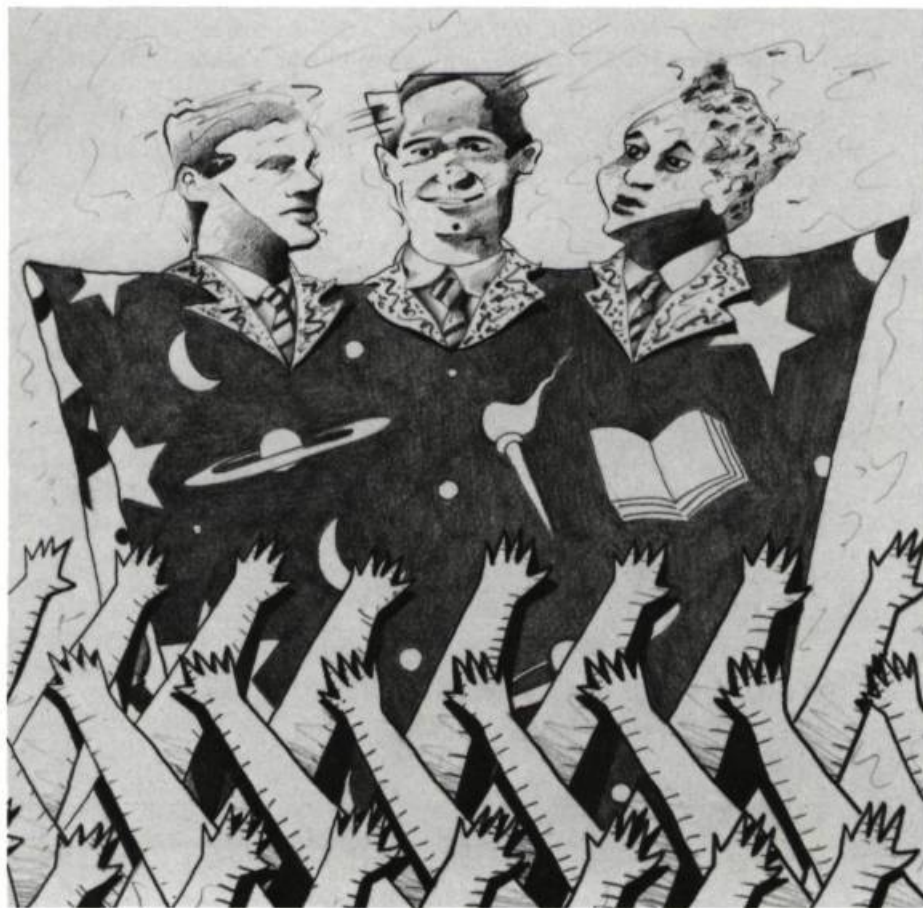
1. *Rapport du comité de consultation du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal*, février 1982, 61 p.

que, de ce côté, le progrès ne sera pas époustouflant mais mille ou deux mille dollars valent mieux que rien du tout, comme avant. Le Conseil voudrait aussi, et ça c'est intéressant, devenir un organisme de service (voire même de *lobbying*) auprès des artistes:

« Cette aide, ces services, peuvent prendre plusieurs formes: services de promotion et de publicité mises en commun; centralisation de la vente des billets; publication d'un répertoire des groupes montréalais; aide technique pour améliorer la comptabilité et la tenue de livres des compagnies déficientes; aide dans la formulation des demandes de subventions; simplification des formulaires et standardisation; coordination avec les gouvernements fédéral et provincial; recherches et statistiques; coordination des événements par la tenue d'un calendrier; assistance dans les démarches auprès des autres paliers de gouvernement; organisation de conférences, ateliers, sommets culturels, etc. »

En plus de favoriser l'animation urbaine, le C.A.C.U.M. insiste sur l'établissement à Montréal d'un centre de théâtre pour enfants (enfin!) et la mise sur pied d'un festival annuel du théâtre, de la musique ou de la danse.

Le Conseil estime, avec raison, que son budget est trop réduit et demande qu'il soit



doublé (signalons que son budget de 1982, voté en décembre dernier, est de 1 650 000 \$). De plus, cet organisme a l'intention d'aller recueillir des fonds additionnels auprès du secteur privé, « sans pour autant concurrencer les groupes artistiques » et demander à la C.U.M. de verser une somme équivalente aux montants ainsi recueillis (subventions couplées). Enfin ces fonds (on veillerait à réduire au minimum les frais d'administration) seraient répartis entre les subventions directes et le financement d'initiatives nouvelles.

Le Conseil désire également se renouveler, tant dans sa composition que dans son fonctionnement: que les artistes y soient davantage représentés (c'est pas trop tôt) et que le Conseil se dote d'un comité exécutif. Les règlements internes devront être révisés par le nouveau Conseil et le comité recommande expressément la suppression du règlement sur la soumission obligatoire des textes de création.

De ce Conseil, avant-gardiste à sa fondation mais depuis trop longtemps d'un conservatisme irritant, ce rapport surprend presque. À sa lecture, il peut arriver souvent que l'on trouve que les changements proposés sont un peu trop timides mais l'ensemble fait preuve d'un désir de s'occuper réellement des problèmes que connaît le secteur culturel à Montréal. Puisse ainsi être vraie la boutade du vice-président du Comité exécutif de la C.U.M.: « Les années soixante-dix auront été la décennie des sports, les années quatre-vingts seront la décennie des arts! »

paul lefebvre